

l'importance qu'une gestion rationnelle de l'environnement de la région revêt pour la qualité de la vie des populations de la région.

Nous avons mené notre conférence dans l'esprit de la Déclaration de Brasilia, à la rédaction de laquelle ont participé plusieurs ministres de la Communauté des Caraïbes.

Nous estimons donc que cette conférence s'inscrit dans cette tradition et constitue une occasion de relancer au plan politique la conception, l'élaboration et l'exécution coordonnées de politiques, de programmes et de projets visant à combattre les insuffisances que présentent nos arrangements en vue de gérer efficacement l'environnement.

QUESTIONS ET PROBLEMES PRIORITAIRES

Pour mettre en évidence les questions à aborder en priorité dans nos efforts de protection de l'environnement dans les Caraïbes, nous avons posé comme prémisse que notre désir commun d'assurer la survie de l'humanité d'une façon qui soit en harmonie avec la nature et compatible avec le bien-être de l'individu était au centre de nos préoccupations écologiques.

Nous sommes aussi partis du principe que nos espaces maritimes et l'importante couverture forestière de certains de nos territoires étaient les caractéristiques majeures de l'environnement naturel de nos pays.

Nous sommes convenus que les principaux secteurs dans lesquels nous devons nous organiser aux échelons national et régional, avec le soutien de la communauté internationale, pour élaborer des stratégies à appliquer d'urgence étaient les suivants :

- a) Planification et coordination rationnelles de l'aménagement du territoire;
- b) Logement et établissements humains;
- c) Dégradation du littoral et du milieu marin;
- d) Prévention des déversements d'hydrocarbures et atténuation de leurs effets;
- e) Gestion des déchets solides et liquides;
- f) Gestion des substances toxiques et dangereuses, et notamment réduction des résidus agrochimiques;
- g) Rejet dans la région de déchets dangereux et toxiques provenant de l'extérieur de la région;
- h) Qualité de l'eau et approvisionnement en eau;
- i) Gestion forestière et gestion des bassins hydrologiques;
- j) Préservation des ressources génétiques;